



CONSEIL INTERCOMMUNAL
«SÉCURITÉ DANS L'OUEST LAUSANNOIS»

Bussigny- Chavannes-près-Renens - Crissier - Ecublens - Prilly - Renens -
Saint-Sulpice - Villars-Sainte-Croix

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil intercommunal de l'Association
"Sécurité dans l'Ouest lausannois"

Séance du 20 novembre 2019

Présidence : Mme Paola Käslin

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL
"SECURITE DANS L'OUEST LAUSANNOIS"

Vu le préavis no 05/2019 du Comité de Direction du 18 septembre 2019.

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide

- D'octroyer au Comité de Direction un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 1'300'000.- TTC pour couvrir les coûts du remplacement des outils informatiques JEP, SINAP et Graphite ;
- D'autoriser le Comité de Direction à financer cet investissement par voie d'emprunt et à souscrire celui-ci aux meilleures conditions du marché, ceci conformément aux autorisations d'emprunter données par le Conseil intercommunal ;
- De faire figurer cette dépense dans le compte d'investissement du patrimoine administratif sous rubrique 6029.5060.105 "ODYSSEE" ;
- D'amortir comptablement cet investissement sur 4 ans conformément à l'article 17a du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour le 01 juillet 2006) sur la comptabilité des communes ;

- D'accepter, en tant que crédits complémentaires, les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2020, soit à titre indicatif (selon offre du 22.07.2019) ;

CHF 325'000.00 dans le compte 6008.3313 "Amortissement machines, mobilier et véhicules".

CHF 560.05 dans le compte 6004.3183 "Frais bancaires".

- D'accepter que les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis soient portées aux budgets 2021 et suivants.

Prend acte

- Du caractère impératif de ce projet.

Ainsi délibéré en séance le 20 novembre 2019.

Au nom du Conseil intercommunal :

La Présidente :



P. Käslin

La Secrétaire :



S. Gosteli